



Dégradation dans immeuble et plainte contre x avec témoignage

Par **tib31**, le **12/01/2010** à **16:14**

Bonjour,

Suite à la dégradation d'une porte électronique dans le hall de mon immeuble, le propriétaire a décidé de porter plainte contre x en y joignant un témoignage écrit d'une voisine de l'immeuble.

Ce témoignage m'accable et m'accuse moi ainsi que mon colocataire d'être le responsable indirecte de cet infraction. En effet, le témoignage de la voisine se base sur l'organisation de soirée publique dans notre appartement alors que nous n'avons rien organisé de tel. Dans sa plainte elle témoigne également de l'organisation d'une soirée le soir de la saint sylvestre ayant eu pour conséquence la dégradation de la porte par nos invités ??

Cela est faux puisque je me trouvais le soir même dans l'appartement d'un ami. Qui plus est, j'ai moi même constaté les dégradation vers 06h10 du an au retour de cette soirée;

Que risque -je ? Que dois je faire pour préparer une éventuelle défense : c'est sa parole contre la notre ? Par ailleurs je quitte les lieux d'ici une semaine pour l'étranger, que risque je si je suis convoqué mais dans l'impossibilité de me rendre à la police pour témoigner? Enfin comment se règle une affaire pareille en général et sous quels délai ?

J'ai peur car je ne connais pas mes droits ... Puis je porter plaintes pour accusations calomnieuses ?

Merci par avance